

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2015

PROVINCE DE QUÉBEC,
COMTÉ DE LOTBINIÈRE,
MRC DE L'ÉRABLE,
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS,

À une session extraordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le mercredi 18 novembre 2015 à 19 h 30 au poste des pompiers, sont présents aux délibérations :

1-M.Frédéric Bédard
2- M. François Parent
3- Mme Caroline Lemay
4- M.Nicolas Mercier
5- M. Yvan Tanguay
6- M.Paul Lambert

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume

La secrétaire-trésorière, Madame Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 h 35

Cette séance spéciale a été convoquée par avis écrit à chacun des membres du conseil. Il sera pris en considération le sujet suivant :

Adoption du règlement de zonage no 152-2015 modifiant le règlement de zonage no 75 du canton d'Inverness et le règlement de zonage no 122 du village d'Inverness.

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

R-255-11-2015 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2- ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 152-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 75 DU CANTON D'INVERNESS ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 122 DU VILLAGE D'INVERNESS

Les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture.

R-256-11-2015 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que le projet de règlement no 152-2015 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

4-PÉRIODE DE QUESTIONS

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-257-11-2015 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que l'assemblée spéciale soit levée à 19H40 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Secrétaire-trésorière